



INDIGENOUS WOMEN FOR HEALTH AND EQUALITY

"IWHE-ONG"

Se Tenir Debout : De la Vulnérabilité à la Souveraineté"

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030



PREFACE PAR LA PRESIDENTE D'IWHE-ONG

Le cœur de ce Plan Stratégique 2026-2030 est l'autonomisation souveraine. Nous croyons profondément que la capacité des femmes autochtones à déterminer et à élaborer leurs propres priorités dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice climatique et de la sécurité est le moteur indispensable d'un développement humain véritable.

Pour les cinq prochaines années, l'orientation stratégique d'IWHE-ONG se cristallise autour de l'Approche SIMAMA (se tenir debout), une trajectoire de transformation intégrée reposant sur le triptyque DAT : Dignité, Autonomie et Terre. Comme le rappelle si justement la pensée inspirante : « Dès que quelqu'un comprend qu'il est contraire à sa dignité d'homme d'obéir à des lois injustes, aucune tyrannie ne peut l'asservir. »

Notre ambition est de faire passer chaque femme autochtone de la vulnérabilité à un statut d'actrice souveraine à travers trois engagements majeurs :

- La Dignité : Restaurer l'intégrité physique et psychologique par le "Passeport Résilience", car aucun succès économique ne peut se bâtir sur un traumatisme non traité.
- L'Autonomie : Impulser l'indépendance financière par le "Capital Souverain", transformant l'épargne en investissements collectifs pérennes.
- La Terre : Sécuriser l'avenir par la "Charte Verte", garantissant une justice climatique et une gouvernance écologique où la femme protège et valorise son patrimoine foncier.

Pendant que nous réalisons cette mission, le renforcement de nos systèmes de gestion au niveau de la Direction Exécutive reste au centre de nos actions. Nous nous engageons à promouvoir une redevabilité exemplaire envers nos partenaires et parties prenantes, ancrée dans la transparence, l'amour, la dignité et la serviabilité.

Ce processus sera mené avec rigueur par la Direction Exécutive d'IWHE-ONG, sous les conseils stratégiques et les orientations du Conseil d'Administration, pour que d'ici 2030, chaque femme autochtone puisse enfin regarder l'avenir avec plein d'espoirs.

Madame NYOTA MATATA Stella
Présidente d'IWHE-ONG

INTRODUCTION PAR LA DIRECTRICE EXECUTIVE D'IWHE-ONG

Ce Plan Stratégique 2026-2030 constitue la feuille de route d'Indigenous Women for Health and Equality (IWHE-ONG) pour concrétiser sa mission à court, moyen et long terme. Fruit d'une analyse rigoureuse de nos contextes internes et externes, ce document projette notre ambition de bâtir un monde où la femme autochtone regarde l'avenir avec espoir.

Au cœur de notre démarche se trouve la Théorie du Changement SIMAMA (« Se tenir debout »). Ce processus de transformation intégré vise à faire passer la femme autochtone d'un statut de vulnérabilité à celui d'actrice souveraine de son développement et de sa résilience. Pour y parvenir, nous avons structuré nos actions autour de trois piliers fondamentaux et interconnectés : la Dignité, l'Autonomie et la Terre (DAT).

Ce document de management stratégique définit nos objectifs généraux et spécifiques, ainsi que le cadre d'acquisition et d'affectation des ressources nécessaires à leur réalisation. Éclairé par les priorités de développement durable en République Démocratique du Congo, IWHE-ONG a pris conscience que l'efficacité de ses interventions repose sur une amélioration continue de la planification, de la coordination et du cycle Suivi-Évaluation-Redevabilité-Apprentissage (SERA).

En tant que document de référence, ce plan offre une vue d'ensemble du positionnement d'IWHE-ONG et facilite une compréhension commune de notre contribution au processus de développement national. Il décrit notre état des lieux, historique, organisation, réalisations, forces et opportunités, tout en traçant les orientations stratégiques portées par nos Contrats de Transformation : le Passeport Résilience, le Capital Souverain et la Charte Verte.

La mise en œuvre de ce plan, soutenue par un système de suivi-évaluation robuste, nous permettra de mesurer notre performance en temps réel. Ce dispositif favorisera l'identification des bonnes pratiques et l'intégration des leçons apprises, garantissant que nos politiques et programmes futurs restent fidèles aux besoins profonds des communautés autochtones que nous servons.

Madame Docteur ALENGE MYAMBANO Esther
Directrice Exécutive d'IWHE-ONG

TABLE DES MATIERES

PREFACE PAR LA PRESIDENTE D'IWHE-ONG	i
INTRODUCTION PAR LA DIRECTRICE EXECUTIVE D'IWHE-ONG	ii
TABLE DES MATIERES	iii
I. QUI SOMMES NOUS	1
I.1. NOTRE IDENTITE	1
I.2. VISION.....	1
I.3. MISSION	1
I.4. VALEURS	1
I.5. NOTRE MODE D'INTERVENTION	2
I.6. NOS PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES	2
I.7. POSITIONNEMENT STRATEGIQUE D'IWHE-ONG EN RD CONGO, EAC ET CEPGL....	3
II. PILIERS PROGRAMMATIQUES	4
II.1. RESTAURATION DE LA DIGNITE ET CAPITAL HUMAIN.....	6
II.1.1. Problématique : La Fracture de Dignité chez la Femme Autochtone.....	Error!
Bookmark not defined.	
II.1.2. Objectif à atteindre.....	4
II.1.3. Volets programmatiques	4
II.2. INDEPENDANCE FINANCIERE ET ENTREPRENEURIAT.....	5
II.2.1. Problématique : Le Verrou de la Dépendance Économique et l'Invisibilité Financière	5
II.2.2. Objectif à atteindre	6
II.2.3. Volets programmatiques.....	6
II.3. JUSTICE CLIMATIQUE ET SOUVERAINETE FONCIERE.....	7
II.3.1. Problématique : La dépossession foncière et l'insécurité climatique	7
II.3.2. Objectif à atteindre	7
II.3.3. Volets programmatiques.....	7
III. PILIER ORGANISATIONNEL.....	8
III.1. GOUVERNANCE, GESTION EFFICACE ET DURABLE	8
III.1.1. Objectifs de Performance Institutionnelle.....	8
III.2. BUDGET PREVISIONNEL 2026-2030	8

I. QUI SOMMES NOUS

I.1. NOTRE IDENTITE

Indigenous Women for Health and Equality (IWHE-ONG) est une organisation indépendante, à but non lucratif et apolitique, fondée en 2020 par un collectif engagé de femmes et de filles autochtones. Née d'une volonté de briser le cycle de la marginalisation, l'organisation lutte contre le manque d'autonomisation et les inégalités de genre subies par les peuples autochtones aux niveaux local et national.

L'organisation concentre ses interventions dans la province du Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo, avec une présence particulièrement active dans les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga. Ces zones ont été stratégiquement choisies en raison de leur forte concentration en peuples autochtones, permettant une action de proximité au plus près des réalités de terrain.

Depuis sa création, IWHE-ONG refuse toute appartenance confessionnelle, ethnique ou tribale pour se dévouer à sa vision : bâtir un monde où la femme autochtone regarde l'avenir avec espoir. Cette ambition se concrétise aujourd'hui à travers l'Approche SIMAMA (« Se tenir debout »), une stratégie globale qui transforme les bénéficiaires de la vulnérabilité vers la souveraineté.

I.2. VISION

Bâtir un monde où la femme autochtone regarde l'avenir avec plein d'espoirs.

I.3. MISSION

Orienter, accompagner et encadrer les femmes autochtones dans leur lutte pour le bien-être et l'auto-détermination sociale de la femme.

I.4. VALEURS

IWHE-ONG croit profondément en « SRAC » :

- **SERVICE** : Nous cherchons chaque jour à être utile pour la promotion du mieux-être des enfants;
- **RESPONSABILITE**: Garant de nos actes, nous rendons compte de nos interventions auprès de toutes les parties prenantes ;
- **AMOUR** : Quel que soit les circonstances, nous nous mettons à la place de l'autre pour prendre nos décisions.
- **CONFIANCE**: la promotion de l'estime de soi est au centre de nos interventions.

I.5. NOTRE MODE D'INTERVENTION

Indigenous Women for Health and Equality (IWHE-ONG) se définit comme une organisation de mise en œuvre opérationnelle, privilégiant une action directe et de proximité avec les femmes et filles autochtones. Notre force réside dans notre statut d'organisation de base, ancrée dans les réalités locales des territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga.

1. Objectif global d'IWHE-ONG

Contribuer à l'atteinte de l'égalité effective du genre et d'autonomiser les femmes et les filles autochtones.

2. Objectifs spécifiques

- Promouvoir la santé maternelle, infantile, sexuelle, de la reproduction, mentale et nutritionnelle des femmes autochtones vivant dans nos zones d'intervention ;
- Promouvoir les droits et la dignité humaine de la femme autochtone à travers le leadership féminin, la lutte contre les violences basées sur le genre, les droits sexuels et de la reproduction ;
- Impulser l'autonomisation économique de la femme autochtone à travers l'entrepreneuriat féminin et la protection de la biodiversité dans leurs milieux de vie.

I.6. NOS PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES

1. Partenaires de Financement et d'Appui Technique

Nous collaborons avec des organisations internationales et nationales qui soutiennent nos piliers Dignité, Autonomie et Terre (DAT):

- *Fonds pour les Femmes Congolaises (FFC)* : Partenaire historique pour l'autonomisation et les droits des femmes.
- *International Rehabilitation Council for Torture Victims (IRCT)* : Appui crucial pour le Modèle Clinique Mobile et la prise en charge des traumatismes.
- *Digital Defenders Partnership & Global Focus* : Soutien à la protection et à la sécurité des défenseurs des droits.
- *Cameras Without Borders* : Partenaire pour la documentation et la visibilité des réalités autochtones.
- *Global Fund Advocate Network (GFAN)* : Plaidoyer pour l'accès aux soins de santé essentiels.

2. Réseaux et Alliances Stratégiques

IWHE-ONG renforce son plaidoyer par une participation active dans des plateformes de gouvernance et de défense des droits :

- *Membre du Réseau VBG (Violences Basées sur le Genre)* : Coordination de la réponse aux violences faites aux femmes.
- *Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (UNCCD)* : Alignement de notre modèle PEMA sur les standards mondiaux de justice climatique.
- *People Powered* : Engagement pour la démocratie participative et le leadership communautaire.

3. Partenaires Communautaires et Locaux

- *Groupements de base et associations féminines* : Cibles et premières actrices de l'approche SIMAMA à travers les groupes AVECI.
- *Comités de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN)* : Partenaires clés pour la mise en œuvre de la Charte Verte et le plaidoyer foncier.

4. Institutions Publiques et Secteur Privé

- *Gouvernement et services étatiques* : Collaboration avec les divisions provinciales de la santé, du genre et de l'environnement pour la pérennisation des acquis.
- *Entreprises privées et Diaspora Congolaise* : Mobilisation de ressources et expertise pour soutenir le Capital de Démarrage des femmes entrepreneures.

1.7. POSITIONNEMENT STRATEGIQUE D'IWHE-ONG EN RD CONGO, EAC ET CEPGL

Faire des plaidoyers et des lobbyings auprès des acteurs politiques nationaux, régionaux et internationaux sur les questions de l'autonomisation des femmes et filles autochtones de la RD Congo en général et de la partie Sud-Sud de la province du Sud-Kivu.

1.8. NOTRE THEORIE DE CHANGEMENT

SI les femmes et filles autochtones :

1. Ont connaissance de leurs droits et accèdent aux instruments juridiques nationaux et internationaux, et retrouve leur dignité grâce au **Passeport Résilience**, qui leur garantit des soins de santé, une éducation sexuelle et reproductive, un soutien psychosocial et un appui juridique, restaurant ainsi leur dignité et leur intégrité.
2. Développent des compétences professionnelles et accèdent aux facteurs de production modernes grâce au **Capital Souverain**, qui leur permet de lancer des

activités génératrices de revenus, d'épargner, d'accéder au crédit et de participer à des investissements collectifs, renforçant ainsi leur autonomie financière.

3. **Maîtrisent des pratiques de résilience climatique et sécurisent leurs terres** grâce à la **Charte Verte**, qui les forme à l'agroécologie, les engage dans la gouvernance des ressources naturelles et les outille pour défendre leurs droits fonciers et climatiques.

ALORS:

- Le manque d'autonomisation des femmes et filles autochtones et les inégalités sociales seront considérablement réduits. Elles seront équipées en termes de motivation, de pouvoir d'achat et de leadership pour promouvoir leurs droits et ceux de leurs communautés.
- **Les changements opéreront à plusieurs niveaux :**
 - **Comportemental** : les femmes prendront confiance, décideront de leur avenir économique et deviennent des actrices du changement écologique et social.
 - **Procédural** : les communautés adopteront des règles inclusives, intégreront des pratiques durables et reconnaîtront le rôle central des femmes dans le développement.
 - **Systémique** : les discriminations fondées sur le genre et l'origine diminueront ; l'accès à la terre, à la justice et aux ressources sera plus équitable ; les politiques publiques intégreront la voix et les solutions portées par les femmes autochtones.

PARCE QUE:

- Les membres de toutes les communautés comprendront la nécessité de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et filles autochtones, et la nécessité de mieux traiter les femmes en général pour que le monde devienne meilleur pour tous.
- Les Contrats de Transformation SIMAMA (Passeport Résilience, Capital Souverain, Charte Verte) offrent un parcours intégré, séquentiel et mesurable, qui transforme la vulnérabilité en souveraineté, et assure que l'autonomisation est durable, ancrée dans la dignité, l'économie et la terre.

II. PILIERS PROGRAMMATIQUES

Le domaine d'intervention prioritaire d'IWHE-ONG est l'autonomisation souveraine des femmes et des filles autochtones. Pour la période 2026-2030, notre action repose sur la philosophie du « renforcement holistique à travers des interventions intégrées », matérialisée par l'approche SIMAMA (« Se tenir debout »).

2.1. Nos Cibles et Agents de Transformation

Nous travaillons au plus près des réalités de terrain avec :

- *Bénéficiaires directes* : Les femmes et les filles issues des peuples autochtones du Sud-Kivu.
- *Acteurs de changement* : Les défenseuses innovatrices, les agents de changement locaux, les forums de femmes et de jeunes, ainsi que les structures communautaires de base (groupes AVECI).

2.2. Les Trois Axes Stratégiques (DAT)

Nos interventions sont structurées autour du triptyque DAT, où chaque axe correspond à un contrat de transformation spécifique :

- **Axe DIGNITÉ** : Droits Humains et Restauration. **Focus** : Lutte contre les VBG, santé mentale, santé de la reproduction, accès aux droits civiques et protection des défenseuses. Il s'agit de restaurer l'intégrité de la femme pour qu'elle puisse se projeter dans l'avenir.
- **Axe AUTONOMIE** : Autonomisation Économique. **Focus** : Entrepreneuriat féminin, épargne, crédit et investissement productif. Cet axe transforme la capacité financière des femmes en levier de décision au sein de la communauté.
- **Axe TERRE** : Justice Climatique et Santé Holistique. **Focus** : Accès à la terre, agroécologie, agribusiness-vert, sécurité nutritionnelle et droits à la santé sexuelle et reproductive. Cet axe garantit la pérennité des acquis par la maîtrise de l'environnement et des ressources naturelles.

2.3. Les 9 Volets Opérationnels

Pour opérationnaliser ces axes, IWHE-ONG structure ses actions en 9 volets complémentaires :

- Cliniques Mobiles et Santé Mentale (Récupération des victimes de guerre et VBG).
- Droits Sexuels et Reproductifs (Éducation et accès aux soins).
- Urgence : Aide Humanitaire & Support Nutritionnel
- Épargne-Crédit-Investissement (Capital de démarrage et coopératives).
- Entrepreneuriat et Innovation (Micro-entreprises autochtones).
- Leadership et Participation Politique (Forums des femmes et jeunes).
- Sécurité Nutritionnelle (Pratiques de soins et hygiène).
- Justice Climatique et Agroécologie (Charte Verte).
- Plaidoyer Foncier et Environnemental (Gouvernance des ressources).

II.1. DIGNITE



II.1.1. Problématique :

Fracture de Dignité chez la Femme Autochtone

Les femmes et fille autochtones du Sud-Kivu, particulièrement dans les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga, manifestent aujourd'hui un état de repli identitaire profond et de traumatisme chronique.

Ce problème central se traduit par des comportements visibles de renoncement aux soins, un désintéressement face aux opportunités de développement et une méfiance généralisée envers toute structure institutionnelle. Ces femmes vivent dans une « mort sociale » apparente, où la douleur physique et psychologique est devenue une norme quotidienne, annihilant toute capacité de projection vers l'avenir.

Ces conséquences comportementales sont engendrées par des causes immédiates dévastatrices : une exposition permanente et non traitée aux Violences Basées sur le Genre (VBG), aux traumatismes liés aux conflits armés et à une précarité sanitaire extrême. La femme autochtone n'est pas seulement victime d'agressions ; elle est prisonnière d'un cycle de souffrance où l'absence de soins médicaux, nutritionnels, psychologiques et juridiques spécialisés transforme chaque blessure en une cicatrice indélébile qui bloque sa résilience.

À la source de ces causes se trouve une défaillance procédurale majeure : l'inexistence de protocoles de prise en charge holistique et de mécanismes de suivi de proximité (tels que les cliniques mobiles) adaptés aux réalités culturelles, financières et géographiques des zones enclavées. Les services de santé classiques sont physiquement inaccessibles et financièrement prohibitifs, créant une rupture dans la chaîne de soins. Ces sources découlent directement d'une origine systémique : un système de gouvernance nationale qui invisibilise historiquement les peuples autochtones. Cette exclusion structurelle des politiques publiques de santé et de protection sociale prive ces femmes de leur statut de citoyennes à part entière, les reléguant à la périphérie des priorités étatiques.

La justification de notre intervention est urgente : si rien n'est fait dans un avenir proche, les interventions des acteurs de changement feront face à une inefficacité opérationnelle totale. Toute tentative d'autonomisation économique ou de justice climatique sera frappée de stérilité, car on ne peut bâtir une souveraineté financière ou foncière sur un

capital humain brisé et traumatisé. Les ressources investies seront perdues dans un cycle de dépendance et de vulnérabilité récurrente.

À plus long terme, les conséquences systémiques seront irréversibles : sans l'obtention d'un « Passeport Résilience », nous assisterons à une déshumanisation définitive de la femme autochtone en particulier, de toutes les femmes vulnérables en général, et à une transmission intergénérationnelle du traumatisme. Le futur lointain verra l'extinction du leadership féminin autochtone, verrouillant ces communautés dans cycle vicieux d'une servitude perpétuelle et une exclusion définitive du processus de développement national.

II.1.2. Objectif à atteindre

D'ici à 2030, assurer que 90% des femmes autochtones victimes de VBG ou en situation de précarité sanitaire dans les zones d'intervention de programmes, valident leur "Contrat de Transformation de la Dignité" par l'obtention du Passeport Résilience. Cette validation exige non seulement l'achèvement de 80% du protocole de soins médicaux et psychologiques, mais surtout le maintien d'un indice de bien-être psychosocial $\geq 7/10$ pendant 3 mois consécutifs, certifiant ainsi leur pleine capacité mentale et physique à intégrer le cycle d'autonomisation économique (AVECI).

Une base de dignité humaine restaurée, condition préalable à toute activité économique.

II.1.3. Volets programmatiques

- Cliniques Mobiles et Santé Mentale : Unité de réponse rapide pour la récupération médicale et holistique des victimes de guerre, de tortures et de VBG. Ce volet garantit la "guérison avant l'action".
- Droits Sexuels et Reproductifs (DSR) : Éducation, sensibilisation et accès aux soins de santé de la reproduction pour les femmes et les jeunes filles, visant la réappropriation du corps et de la santé.
- Urgence : Aide Humanitaire & Support Nutritionnel : Les besoins nutritionnels de base des femmes en cure de restauration (MCM) sont couverts pour garantir l'efficacité des protocoles médicaux et psychologiques.

II.2. AUTONOMIE



II.2.1. Problématique :

Verrou de la Dépendance Économique et l'Invisibilité Financière

Les femmes autochtones dans le Sud-Kivu se trouvent dans une situation de grande fragilité économique, où chaque geste quotidien est dicté par l'urgence de la survie plutôt que par le choix de l'avenir ; Situation caractérisée par une dépendance quasi totale aux aides humanitaires d'urgence et au travail journalier sous-payé.

Ce problème se manifeste par une incapacité chronique à épargner, un manque d'initiative entrepreneuriale et une peur paralysante de l'endettement, immobilisant ces femmes dans un cycle de pauvreté où elles ne sont que des exécutantes et jamais des décideuses.

Ces conséquences comportementales sont engendrées par des causes immédiates critiques : l'absence totale de capital de démarrage et l'exclusion systématique des circuits de microfinance classiques. La femme autochtone, se heurte à un mur financier dès qu'elle souhaite entreprendre, faute de crédibilité aux yeux des banques locales. À la source de ces causes se trouve une rupture majeure : l'inexistence de mécanismes de crédit rotatif adaptés aux modes de vie autochtones et l'absence d'un système d'accompagnement financier de proximité capable de transformer une petite subvention en un investissement productif.

Ces carences susmentionnées tirent son origine d'un système financier national profondément exclusif et discriminatoire. Les structures économiques en RD Congo ne reconnaissent pas les spécificités des peuples autochtones et ignorent leur potentiel de solvabilité basé sur la solidarité communautaire plutôt que sur le patrimoine foncier. Cette invisibilité systémique empêche toute accumulation de capital et maintient la femme dans une marginalisation économique structurelle.

La justification de notre action est impérative : si rien n'est fait dans un avenir proche, les acteurs de changements constateront l'effondrement opérationnel du pilier Dignité. Sans autonomie financière, les femmes restaurées par des programmes de dignités retomberont inévitablement dans la précarité, les rendant à nouveau vulnérables aux abus et aux VBG par simple nécessité économique. L'investissement humain réalisé par

les acteurs de la restauration de la dignité humaine sera ainsi frappé d'obsolescence, faute d'interventions d'autonomisation.

À plus long terme, les conséquences systémiques seront désastreuses : l'échec de la constitution d'un Capital Souverain condamne les communautés autochtones à rester des "spectatrices de l'économie" locale. Cela assura la perpétuation d'un modèle de développement asymétrique où les richesses des territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga sont exploitées sans que les femmes et filles autochtones n'aient le moindre pouvoir de négociation, rendant les efforts portés par les acteurs de changement manifestement caduque.

II.2.2. Objectif à atteindre

D'ici fin 2030, assurer que 100% des lauréates du Passeport Résilience accèdent au 'Capital Souverain' par l'octroi d'un fonds d'investissement de démarrage de 100 USD, tout en garantissant un taux de transformation de 95% de ces fonds en activités génératrices de revenus (AGR) pérennes. La performance sera mesurée par un taux de remboursement constant $\geq 95\%$ sur 12 mois et l'obligation pour chaque bénéficiaire de constituer une épargne de croissance équivalente à au moins 20% de son capital initial, marquant ainsi son passage du statut de débitrice à celui d'investisseuse autonome au sein du collectif.

Acquisition du Capital Souverain et fin de la dépendance externe.

II.2.3. Volets programmatiques

- Épargne-Crédit-Investissement : Structuration des groupes de base en coopératives d'épargne et d'investissement. Ce volet gère l'octroi du "Capital Souverain" pour briser la dépendance financière.
- Entrepreneuriat et Innovation Autochtone : Accompagnement technique à la création et à la gestion de micro-entreprises et d'activités génératrices de revenus (AGR) valorisant les savoir-faire et les produits locaux.
- Leadership et Participation Citoyenne : Animation des forums de femmes et de jeunes pour renforcer leur capacité de plaider, leur confiance en soi et leur participation aux instances de décision politique et communautaire.

II.3. TERRE



II.3.1. Problématique :

Dépossession foncière et l'insécurité climatique

Les communautés autochtones des territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga manifestent aujourd'hui un comportement d'exploitation de survie et de migration forcée, caractérisé par l'usage de pratiques agricoles extractives (déforestation, agriculture sur brûlis) et un abandon progressif des terres ancestrales.

Ce problème se traduit par une résignation face à la dégradation des sols et un retrait total des espaces de décision locale, laissant les femmes autochtones dans une position de spectatrices impuissantes devant la destruction de leur écosystème vital.

Ces situations susmentionnées sont engendrées par : une vulnérabilité extrême aux chocs climatiques (sécheresses prolongées, inondations) et une dépossession foncière croissante. Sans titres sécurisés ni techniques d'adaptation, la femme autochtone voit ses récoltes périr et ses terres accaparées, ce qui brise son lien spirituel et nourricier avec la nature. À la source de ces causes se trouve une rupture majeure : l'absence de mécanismes communautaires de gestion écologique et l'inexistence de cadres de concertation qui permettraient de formaliser les droits fonciers des femmes et de codifier les pratiques agroécologiques.

Cette carence tire son origine d'un système de gouvernance environnementale centralisé et exclusif en RD Congo. L'application des lois foncières et les politiques climatiques nationales sous-estiment les savoirs ancestraux autochtones et ne reconnaissent pas les femmes comme des gestionnaires légitimes des ressources. Cette exclusion systémique permet l'exploitation anarchique des terres au détriment de la biodiversité et des droits des communautés locales.

Si rien n'est fait dans un avenir proche, il sera constaté l'échec des piliers (Dignité et Autonomie). Sans une terre sécurisée et résiliente, l'autonomie financière acquise s'effondrera au premier choc climatique majeur, et la dignité restaurée sera de nouveau bafouée par l'insécurité alimentaire et les conflits fonciers. L'investissement dans l'entrepreneuriat féminin restera superficiel s'il n'est pas ancré dans une gestion durable des ressources.

À plus long terme, les conséquences systémiques seront l'éradication de la culture autochtone et l'exode rural définitif vers les centres urbains. Sans la mise en œuvre de la justice climatique et souveraineté foncière, les territoires autochtones deviendront des

déserts écologiques et des zones de non-droit, rendant toute forme de souveraineté durable structurellement impossible.

II.3.2. Objectif à atteindre

D'ici fin 2030, institutionnaliser la 'Charte Verte' comme socle de gouvernance dans toutes les communautés partenaires du Sud-Kivu, en garantissant que 70% des groupes d'autonomie valident leur "Contrat de Transformation pour la Terre". Cet engagement exige la mise en œuvre simultanée de trois pratiques agroécologiques de résilience (agroforesterie, gestion de l'eau et stockage semencier) et la participation active de ces femmes aux instances de décision locales, assurant ainsi une souveraineté foncière et climatique capable de protéger durablement les acquis économiques et la dignité des peuples autochtones.

Justice climatique et souverainete fonciere

II.3.3. Volets programmatiques

- Souveraineté Nutritionnelle et Sentinelle de la Santé Holistique : Ce volet assure la vigueur physique des familles autochtones par la promotion de pratiques de soins, d'hygiène et d'une alimentation saine issue de la production locale. Il intègre une dimension innovante de nutrition numérique à travers la démarche Photovoice : les femmes utilisent la photographie pour documenter, analyser et communiquer sur leurs réalités nutritionnelles, l'état de leurs cultures et les barrières à une alimentation de qualité. Cette approche transforme les données visuelles en outils de plaidoyer pour influencer les politiques locales de sécurité alimentaire et valoriser les savoirs ancestraux liés aux plantes nutritives.
- Justice Climatique et Agroécologie : Mise en œuvre de techniques de résilience (agroforesterie, gestion de l'eau, semences locales) pour adapter l'agriculture autochtone aux changements climatiques.
- Plaidoyer Foncier et Gouvernance des Ressources : Actions juridiques et politiques pour sécuriser l'accès des femmes à la terre et leur participation active à la gestion durable des ressources naturelles de leurs territoires.

III. PILIER ORGANISATIONNEL

III.1. GOUVERNANCE, GESTION EFFICACE ET DURABLE

III.1.1. Objectifs de Performance Institutionnelle

Transformer l'efficacité administrative en impact communautaire durable à travers :

- Optimisation et Standardisation : Assurer la coordination intégrée d'IWHE-ONG en maintenant des systèmes de gestion (programmatique, administrative, financière et logistique) performants, audités et conformes aux standards internationaux, renforçant ainsi la confiance de nos partenaires techniques et financiers.
- Renforcement du Système SERA (Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage) : Passer d'une gestion de données à un pilotage par l'impact. Il s'agit d'optimiser l'utilisation du système SERA pour mesurer en temps réel le Taux de Complétude SIMAMA et d'ajuster nos interventions pour une efficacité maximale.
- Ingénierie de Mobilisation des Ressources : Développer une stratégie proactive de mobilisation de fonds et de ressources diversifiées (humaines, techniques et matérielles) pour soutenir l'ambition du nouveau plan quinquennal.

III.2. BUDGET PREVISIONNEL 2026-2030

IWHE-ONG a démontré une capacité de gestion rigoureuse et une transparence attestée par ses rapports d'audit successifs, validés par un auditeur externe.

- Rétrospective Budgétaire (2021-2025) : Durant le cycle précédent, IWHE-ONG a géré avec succès un budget prévisionnel de 674 238,13 \$ USD (Six cent soixante-quatorze mille deux cent trente-huit dollars américains et treize centimes). Par rapport à la prévision budgétaire totale de 674 238,13 \$ USD établie pour les cinq dernières années, le taux de mobilisation effectif est de 45,32 %. Ce volume financier a permis d'asseoir la légitimité de l'organisation dans les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga et de stabiliser nos systèmes de gestion.
- Vision Budgétaire 2026-2030 : Pour les cinq prochaines années, l'organisation projette une montée en puissance budgétaire pour atteindre l'intégralité de nos objectifs SMART liés à l'approche SIMAMA. Sur la base de notre croissance historique et de l'extension de nos programmes, le budget estimatif pour ce nouveau quinquennat est porté à 1 146 200,00 \$ USD (Un million cent quarante-six mille deux cents dollars américains).

Cette croissance sera soutenue par une stratégie de mobilisation de ressources diversifiée et une gouvernance transparente ancrée dans nos valeurs d'amour et de serviabilité, garantissant que chaque ressource mobilisée serve directement le redressement et la souveraineté de la femme autochtone.